



Le label « École Française d'Aviron »

Le label École Française d'Aviron (EFA) a été créé il y a plus de dix ans, en 1994. Son essor a permis d'accompagner le développement des clubs et de la fédération, l'émergence de nouvelles formes de pratique et l'accueil de nouveaux publics.

En 2007, le dispositif et les critères d'attribution évoluent afin que ces labels soient plus lisibles pour le monde fédéral, mais également pour les pratiquants occasionnels et pour les partenaires institutionnels.

Les écoles doivent toutes répondre à des exigences communes : assurer un accueil de qualité, permettre une pratique sécurisée et donner une formation conforme aux directives fédérales. Les labels, une, deux ou trois étoiles ainsi que le label saisonnier permettent de différencier les clubs en fonction de leurs capacités d'accueil et des pratiques, activités et prestations proposées.

En 2009, sur 384 clubs affiliés à la FFSA, 129 sont labellisés :

- 37 clubs 1 étoile
- 33 clubs 2 étoiles
- 59 clubs 3 étoiles

Les labels saisonniers 2010 seront délivrés par le Comité directeur de la fédération qui se tiendra début juin 2010.

Ces chiffres montrent l'intérêt que trouvent les clubs à s'engager dans une démarche de structuration, de développement et de communication.

Pour procéder à la labellisation des clubs, de nombreux critères sont pris en compte : qualité de l'encadrement, nombre de licenciés, nombre de brevets de rameurs délivrés, types d'activités proposées, de matériel disponible, de conditions d'accueil et d'ouverture...

Ce guide explique les différences de prestations pouvant être proposé par les structures en fonction de leur label. Il détaille également les critères spécifiques de chaque label ainsi que les modalités d'évaluation de chaque critère.

Nous invitons les clubs qui souhaitent obtenir un label en 2010 à prendre connaissance de l'ensemble de ce dispositif et des critères à remplir au cours de la saison. Nous rappelons que la demande de labellisation est une démarche volontaire pour qui souhaite s'engager dans un processus de qualité et de développement.



L'École Française d'Aviron, pour qui ? Pour quoi ?

Avant de détailler les évolutions de chaque label, nous souhaitons rappeler dans quel esprit le dispositif a été conçu et à qui il s'adresse..

Le pratiquant

- C'est principalement pour lui que l'École Française d'Aviron a été créée
- Les labels lui garantissent une qualité d'accueil et de pédagogie
- Les labels l'informent des activités et prestations proposées par les différentes écoles

Le club

- Il adhère au réseau École Française d'Aviron
- Il s'engage à respecter les critères spécifiques à son label
- Il se fixe des objectifs de structuration et de développement
- Il bénéficie de l'image du réseau et de son impact institutionnel
- Il profite des outils de communication de la FFSA



Les organismes en charge de l'organisation et de la promotion des activités sportives et de loisir

- Ils informent et guident les pratiquants vers des structures labellisées de qualité
- Ils utilisent les labels pour accompagner leur politique de développement

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron

- Elle se porte garante du respect des critères du label
- Elle assure le fonctionnement en réseau des structures labellisées
- Elle assure la promotion de l'École Française d'Aviron



4 labels distincts



Des critères communs à l'ensemble des labels

- Être membre de la FFSA ou agréé par la ligue pour les structures saisonnières,
- Disposer d'une infrastructure d'accueil adaptée au public accueilli,
- Suivre les préconisations de la FFSA en matière de sécurité,
- Disposer d'un encadrement qualifié, professionnel et/ou bénévole,
- Mettre à disposition un matériel en état, adapté en nombre et au niveau des pratiquants accueillis,
- Appliquer la pédagogie fédérale, délivrer les livrets de rameurs et faire passer les brevets,
- Nommer un responsable pédagogique,
- Adhérer au dispositif École Française d'Aviron et le promouvoir,
- Communiquer lisiblement sur les activités et prestations proposées.

Des activités et prestations différentes proposées en fonction du label

École
*

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur (sauf l'option compétition) tout au long de l'année.



École
* *

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire.

Se former pour participer à des compétitions et à des randonnées.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur et éducateur).

École
* * *

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire ou avec tout autre groupe quelque soit sa nature.

S'entraîner et participer à des championnats nationaux et à plusieurs randonnées du circuit Randon'Aviron EDF.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur, éducateur et entraîneur de rivière ou de mer en fonction du milieu).

École
Label saisonnier

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur en couple (sauf option compétition) pendant la période estivale.



Modalités d'évaluation des critères des labels 2010

Quelque soit le label, l'école doit remplir un certain nombre de critères. Ils sont évalués selon les modalités suivantes :

Des critères basés sur un bilan quantitatif de la saison sportive écoulée (du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009)

Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> un nombre de licenciés (A, U et D) dont un minimum de licenciés annuels (A ou U),
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> Les clubs doivent faire passer les brevets de rameur et permettre aux pratiquants de faire l'acquisition des livrets de rameur. Un certain nombre de brevets doivent avoir été délivrés. <p>ATTENTION : Les brevets doivent être saisis sur la licence du pratiquant, via internet, de ce fait seuls les brevets délivrés aux licenciés A, U ou D sont comptabilisés.</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Les clubs doivent justifier de certaines activités proposées. <p>ATTENTION : Les critères sont différents en fonction du label convoité et certains sont facultatifs</p>

Des engagements du club sur les conditions d'accueil et de pratique (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010)

Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Les diplômes d'état et fédéraux obtenus par les licenciés sont inscrits par le FFSA sur leur licence, via internet. Au moment de la demande du label, le n° de licence des cadres qualifiés participant à l'encadrement de l'école est renseigné. <p>ATTENTION : Tous les cadres qualifiés de l'école doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation.</p>
Pédagogie	<p>CRITÈRES À REMPLIR À PARTIR DU LABEL 2 ÉTOILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des cadres doivent être inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue. Les tuteurs fédéraux sont chargés de valider les séances pédagogiques des formations initiateur et éducateur, certains d'entre eux sont désignés pour valider une partie de la formation entraîneur fédéral (mer ou rivière). Cette liste est établie en début de saison par le coordonnateur de formation de la ligue et mise en ligne sur le site internet de la FFSA. Les diplômes d'arbitre obtenus par les licenciés sont inscrits par la FFSA sur leur licence, via internet. <p>ATTENTION : Les tuteurs fédéraux et les arbitres doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation.</p>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel recensé doit être en parfait état de fonctionnement.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Les différents éléments imposés doivent permettre une pratique sécurisée.
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Les pratiquants doivent pouvoir obtenir facilement et régulièrement des informations sur les prestations proposées. <p>ATTENTION : Des contrôles pourront être effectués dans l'année afin d'évaluer si les outils de communication fonctionnent correctement et si des réponses sont apportées aux demandes de renseignements.</p>
Information	<ul style="list-style-type: none"> Le club doit mettre en valeur le label École Française d'Aviron par tous les moyens à sa disposition. L'information au public doit être claire, précise et d'actualité. Elle doit mentionner au minimum tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture.
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Des périodes et horaires d'ouverture de l'école sont précisés pour chaque label. Différents publics doivent être accueillis en fonction du label. <p>ATTENTION : Les dates et heures d'ouverture ainsi que les publics pouvant être accueillis doivent apparaître clairement sur les documents d'information et sur le site internet de la structure pour les écoles 3 étoiles.</p>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations proposées sont différentes en fonction du label. <p>ATTENTION : Les prestations doivent apparaître clairement dans les documents d'information.</p>

Critères d'attribution des labels 2010 Label 1 étoile

Bilan d'activité du club du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

<i>Critères du LABEL 2010</i>	
Effectifs	• 60 licences A, U, D, dont 40 licences annuelles (A ou U)
Pédagogie	• 10 brevets d'argent • 2 brevets d'or (ou mer)

Engagements du club pour l'année 2010

<i>Critères du LABEL 2010</i>	
Encadrement	• 1 BE1 ou BP monovalent ou plurivalent du milieu concerné ou titulaire d'un diplôme homologué (entraîneur fédéral mer ou rivière) • 1 éducateur fédéral (l'un d'entre eux est responsable pédagogique) • 1 initiateur fédéral
Matériel	• 20 sièges en couple • 4 sièges en pointe • 10 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos mer • 1 ergomètre
Sécurité	• 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	• Vestiaire homme • Vestiaire femme • Douches • Toilettes • Téléphone/répondeur • Adresse e-mail
Information	• Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès
Fonctionnement	• Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement • Ouverture de l'école 10 mois/an, dont juillet ou août • Ouverture de l'école mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin
Prestations proposées	• Passage de tous les brevets du rameur (en fonction du milieu) hors option compétition

Critères d'attribution des labels 2010 Label 2 étoiles

Bilan d'activité du club du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

Critères du LABEL 2010	
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 90 licences A, U, D, dont 60 licences annuelles (A ou U) • Signature d'une convention scolaire et recensement de scolaires
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • 15 brevets d'argent • 5 brevets d'or (ou mer)
Activité	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 rameur du club doit avoir participé à 1 randonnée labellisée

Le club a la possibilité de ne remplir que deux de ces critères sur les trois.

Engagements du club pour l'année 2010

Critères du LABEL 2010	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE1 ou BP monovalent ou plurivalent aviron de mer (pour les clubs mer) (responsable pédagogique) • 2 éducateurs fédéraux • 2 initiateurs fédéraux
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • 1 des cadres est inscrit sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • 50 sièges • Dont 4 sièges en pointe • 15 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer • 2 ergomètres
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire homme avec douches • Vestiaire femme avec douches • Toilettes • Salle d'accueil ouverte au public • Téléphone/répondeur • Adresse e-mail
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement • Ouverture de l'école 11 mois/an • Ouverture de l'école 5 jours par semaine au minimum, dont mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu) • Formation à la compétition • Préparation à la pratique de randonnée

Critères d'attribution des labels 2010 Label 3 étoiles

Bilan d'activité du club du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

Critères du LABEL 2010	
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 120 licences A, U, D dont 90 licences annuelles (A ou U) • Signature d'une convention scolaire et recensement de 100 titres scolaires
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • 20 brevets d'argent • 10 brevets d'or (ou mer) • 5 brevets d'or option compétition (sauf clubs mer)
Activité	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au minimum 1 bateau engagé dans chaque catégorie d'âge (1M, 1C, 1J, 1S, femme ou homme) aux épreuves nationales ou qualificatives (championnats de zone) du milieu concerné (mer ou rivière) <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> Clubs rivière : 1M, 1C, 1J, 1S Clubs mer : 1J, 1S Clubs mixte : 1M, 1C (rivière), 1J et 1S (mer ou rivière) Attention : les régates qualificatives en mer ne sont pas des épreuves qualificatives. </div> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir participé à au moins 2 randonnées labellisées <u>ou</u> avoir parcouru au minimum 300 km cumulés (barreur compris) au cours des randonnées labellisées

Le club a la possibilité de ne remplir que quatre de ces critères sur les cinq.

Engagements du club pour l'année 2010

Critères du LABEL 2010	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE1 <u>ou</u> BP monovalent <u>ou</u> plurivalent aviron de mer pour les clubs mer (responsable pédagogique) • 1 entraîneur fédéral mer ou rivière • 2 éducateurs fédéraux • 2 initiateurs fédéraux
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • 2 des cadres sont inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue (dont 1 pouvant assurer le tutorat d'un entraîneur fédéral mer ou rivière) • 1 arbitre (ou pas d'absence d'arbitre pendant plus de 2 saisons)
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • 80 sièges • Dont 8 sièges en pointe • 20 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer • 4 ergomètres • Accès facilité à une salle de musculation équipée
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire homme avec douches • Vestiaire femme avec douches • Toilettes • Salle d'accueil ouverte au public • Permanence pour l'accueil • Téléphone/répondeur • Adresse e-mail • Site internet
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès • Renseignements sur le site internet du club (tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture)
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de tout type de public (groupes et individuels), pour la découverte, l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement dont obligatoirement des scolaires, • Ouverture de l'école toute l'année
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu) • Organisation de stages de vacances • Organisation d'accueil de groupes et de prestations à la demande (séminaire, journée de promotion...) • Entraînement et pratique de la compétition • Pratique organisée de randonnées

Critères d'attribution des labels 2010 Label saisonnier

Bilan de la structure sur la période d'activité 2009

<i>Critères du LABEL 2010</i>	
Effectifs	• 200 licences A,U, D ou titres initiation achetés
Pédagogie	• Délivrance des livrets de rameur

Engagements de la structure pour la saison 2010

<i>Critères du LABEL 2010</i>	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE 1 ou BP monovalent ou plurivalent du milieu concerné ou entraîneur fédéral mer ou rivière (diplôme homologué, exerçant sous l'autorité d'un tuteur titulaire d'un BE Aviron, Voile ou Canoë Kayak) ou un titulaire des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du BP et d'une convention de formation professionnelle. • Cette personne est le responsable pédagogique.
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • 15 sièges en couple • Au minimum 8 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos mer • Au minimum 1 yolette ou 1 yole de mer
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bateau de sécurité • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Vestiaire • 1 Douche • Toilettes • Téléphone/répondeur
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès
Fonctionnement	• Ouverture de l'école au minimum du 1er juillet au 31 août (6 jours/7)
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de groupes et d'individuels pour l'initiation, la découverte et le perfectionnement • Passage de tous les brevets de rameur en couple (en fonction du milieu) hors option compétition

L'agenda du dossier de candidature pour les écoles 1, 2 ou 3 étoiles 2010

**Du 15 octobre
au 14 novembre 2009**

Dossier de candidature 2009

Les clubs affiliés qui comptabilisent pour la saison 2009 plus de 60 licences A,U et D et plus de 40 licences annuelles A et U ont tous été destinataires d'un dossier de demande de label.

1 - Le club vérifie son bilan d'activité 2008/2009

Le formulaire est prérempli des chiffres en notre possession :

- Nombre de licences A, U, D et A, U
- Nombre de brevets d'argent, d'or, de mer et d'Or Option compétition
- Nombre de randonnées labellisées et kilomètres parcourus
- Participation aux épreuves nationales.

Ces éléments renseignent le club sur le label qu'il peut obtenir.

2 - Le club prend des engagements sur les conditions d'accueil pour 2010 :

- Vestiaires
- Sanitaires
- Matériel nautique
- Salle d'accueil
- Téléphone, répondeur, adresse e-mail, site internet

3 - Le club prend des engagements sur les conditions d'encadrement et les prestations proposées pour 2010 :

- Le nom et le numéro de licence 2010 des cadres diplômés

**De fin novembre
à mi décembre 2008**

Examen du dossier par la FFSA

La FFSA expertise l'ensemble des dossiers et les transmet aux présidents de ligue.

**De mi décembre 2008
à mi janvier 2009**

Examen du dossier par la ligue

Le président de ligue expertise l'ensemble des dossiers et les retourne à la FFSA avec son avis.

Début février 2009

Résultat et publicité

Le Comité directeur de la FFSA prononce les labellisations pour l'année civile à venir.

La FFSA avertit les structures concernées. Une attestation téléchargeable sur le site de la FFSA* permet aux structures d'informer leurs partenaires institutionnels.

*www.avironfrance.fr : Pratiquer l'aviron > École Française d'Aviron > Label 2010

Applications

L'ensemble des exigences du référentiel est satisfait par la structure.

Pendant l'année 2010

Contrôles

Des contrôles sont organisés :

- Appels téléphoniques dans les structures
- Consultation du site internet de la structure
- Demande de renseignement par e-mail
- Visites sur site par une commission fédérale

Ces contrôles doivent permettre à l'école d'améliorer son organisation et son offre d'activités.

La structure se prépare à remplir les critères exigés pour l'obtention du label de l'année suivante

L'agenda du dossier de candidature pour les labels saisonniers 2010

**De début mars
à fin mai 2010**

Constitution du dossier

La structure (club affilié ou structure agréée) fait sa demande d'obtention du label 2010 auprès de la FFSA via la ligue, sur formulaire officiel à télécharger sur le site avironfrance.fr.

1 - La structure remplit son bilan d'activité 2008/2009

2 - La structure prend des engagements sur les conditions d'accueil pour la saison estivale :

- Vestiaires
- Sanitaires
- Matériel nautique
- Matériel de sécurité
- Téléphone, répondeur

3 - La structure prend des engagements sur les conditions d'encadrement et les prestations proposées pour 2010 :

- Le nom et le numéro de licence 2010 du ou des cadres diplômés
- Les dates et horaires d'ouverture

**De fin mai
à début juin 2010**

Examen du dossier par la FFSA

La FFSA expertise l'ensemble des dossiers et vérifie les qualifications de l'encadrement.

Début juin 2010

Résultat et publicité

Le Comité directeur de la FFSA prononce les labellisations pour la saison estivale.
La FFSA avertit les structures concernées ainsi que les partenaires institutionnels de celles-ci.
Les Écoles passent commande auprès de la FFSA de la signalétique ÉFA.

Applications

L'ensemble des exigences du référentiel est satisfait par la structure.
La signalisation ÉFA est apposée sur et autour de la structure

**Pendant la saison
2010**

Contrôles

Des contrôles sont organisés :

- Appels téléphoniques dans les structures
- Visites sur site par une commission fédérale

Ces contrôles doivent permettre à l'école d'améliorer son organisation et son offre d'activités.

La structure se prépare à remplir les critères exigés pour l'obtention du label de l'année suivante

	Critères label 2008	Label 1 étoile	Label 2 étoiles	Label 3 étoiles	Label saisonnier
Encadrement	<i>BE ou BP</i>	-	1	1	1
	<i>Entraîneur</i>	1	-	1	
	<i>Éducateur</i>	1	2	2	-
	<i>Initiateur</i>	1	2	2	-
	<i>Tuteur fédéral pour Initiateur Éducateur</i>	-	1	1	-
	<i>Tuteur fédéral pour Entraîneur</i>	-	-	1	-
	<i>Arbitre</i>	-	-	1 ⁽¹⁾	-

Recensement des pratiquants	<i>TOTAL A, U, D</i>	60	90	120	200
	<i>Dont A et U</i>	40	60	90	
	<i>Titres initiation</i>	-	-	-	
	<i>Titres scolaires</i>	-	des scolaires	100	

Pédagogie	<i>Brevets Argent</i>	10	15 ⁽²⁾	20 ⁽³⁾	-
	<i>Brevets Or ou mer</i>	2	5 ⁽²⁾	10 ⁽³⁾	-
	<i>Brevets Or compétition</i>	-	-	5 ⁽³⁾	-

Animation Activité proposée	<i>Participation à des Randonnées</i>	-	1 randonnée ⁽²⁾	2 randonnées ou 300 km ⁽³⁾	-
	<i>Participation à des épreuves nationales</i>	-	-	1 participant par catégorie d'âge ⁽³⁾	-

Structure	<i>Communication</i>	téléphone, répondeur et e-mail	téléphone, répondeur et e-mail	téléphone, répondeur, e-mail et site internet	téléphone et répondeur
	<i>Ouverture</i>	10 mois par an dont juillet ou août	11 mois par an	Toute l'année	juillet et août 6 jours sur 7

⁽¹⁾ ou pas d'absence d'arbitre pendant plus de deux saisons maximum

⁽²⁾ Le club a la possibilité de ne remplir que 2 critères bleus sur 3

⁽³⁾ Le club a la possibilité de ne remplir que 4 critères rouges sur 5